



DECISION N° 81/2026

OBJET : ATTRIBUTION DE MARCHE A BONS DE COMMANDE POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DIVERSES DES INSTALLATIONS DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX- LOT 1 - LOT 2 - LOT 3

Madame le Maire de la Commune de Châteauneuf-sur-Loire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-22 et L.2122-23, et sa partie réglementaire,

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° DEL-19-2026 en date du 21 mars 2026 portant délégation de pouvoirs donnés par le Conseil Municipal à Madame le Maire,

Considérant qu'en application du quatrième alinéa de cette délibération, Madame le Maire est autorisée à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 221 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et de 500 000 € HT pour les marchés de travaux, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu la consultation lancée par mail, le jeudi 02 juillet 2026,

Vu les offres reçues dans les délais impartis, soit avant le mercredi 29 juillet 2026 à 12h00, et le rapport d'analyse des offres validé le mardi 1^{er} septembre 2026,

Vu les offres des entreprises considérées comme économiquement les plus avantageuses :

- ✓ Pour le lot 1 « Chauffage production d'eau chaude sanitaire » l'offre de l'entreprise SARL BOUHOURS,
- ✓ Pour le lot 2 « Pompes à chaleur, système de ventilation et climatisation » l'offre de l'entreprise AVIPUR,
- ✓ Pour le lot 3 « Cuisine et réfrigération », l'offre de l'entreprise DALKIA FROID SOLUTIONS,

Vu les crédits inscrits sur le budget principal de la ville,



DECIDE

Article 1 : de conclure un accord-cadre, entre la ville de Châteauneuf-sur-Loire et l'entreprise SARL BOUHOURS, 66 rue du Clos Renard – 45110 CHATEAUNEUF SUR LOIRE pour le lot 1 « Chauffage production d'eau chaude sanitaire », l'entreprise AVIPUR CENTRE, 42 rue André Lavrat – 45770 SARAN pour le lot 2 « Pompes à chaleur, système de ventilation et climatisation », l'entreprise DALKIA FROID SOLUTIONS, 48 B Rue de la Bâtardière – 45140 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE pour le lot 3 « Cuisine et réfrigération ».

Les accords-cadres prendront effet pour une durée d'un an à compter de leur date de notification et seront renouvelables par tacite reconduction une fois, soit pour une durée totale de deux ans maximum.

Article 2 : Le montant des prestations est fixé conformément au bordereau des prix annexé à l'acte d'engagement, respectivement pour chaque lot, dans la limite fixée par les documents constitutifs du marché soit :

Désignation du lot	Montant maximum annuel HT
Lot 1 – Installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire	35 000,00 €
Lot 2 – Installations de pompes à chaleur, systèmes de ventilation et climatisation	30 000,00 €
Lot 3 – Installations de cuisine et réfrigération	20 000,00 €

Article 3 : de signer tous les documents se rapportant à ce marché, ainsi que les éventuelles modifications en cours d'exécution.

Pour copie conforme.
Fait à Châteauneuf-sur-Loire,
Le quatre septembre 2026
Le Maire,
Florence GALZIN

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte.

Le Maire,
Florence GALZIN

Signé par :
Florence GALZIN
Date : 07/09/2026
Qualité : Maire